

Réunion publique
23 septembre 2011

Les jardins familiaux

Les origines du projet

- « Une idée pour ma commune »
 - Appel à projets
 - Création de jardins familiaux
 - Association Familles Rurales

Dossier de candidature

- Le contexte
 - Augmentation des demandes d'aides auprès de la banque alimentaire, besoin de produits frais
 - Familles Rurales est un mouvement reconnu d'utilité publique
 - Une de ses valeurs est d'être acteur de sa vie. Pour FR le fait de « prendre sa vie en main » individuellement ou collectivement participe à la construction d'une société
 - la réponse aux besoins et attentes des familles concernait l'acquisition de produits frais et la manque de moyens financiers, pour y arriver la solution était:

**LA CREATION DE JARDINS
FAMILIAUX SUR LA COMMUNE
DE DONZENAC**

Les objectifs

- Permettre aux familles d'acquérir des produits frais en s'impliquant dans le gestion de la parcelle et en collectivité.
- Créer un lien social intergénérationnel (notion de tutoriat)
- Donner aux personnes des notions de développement et de consommation raisonnable

Présentation des jardins familiaux collectifs

- Les notions et valeurs du projet
 - Convivialité et courtoisie
 - Solidarité et entraide
 - Respect des autres et de l'environnement
- S'inscrit dans une démarche sociale très forte. Les jardins familiaux, gérés par une association loi 1901, ont pour but d'améliorer l'ordinaire des personnes de condition modeste.
- L'association FR souhaite élaborer avec la municipalité un règlement d'attribution des parcelles en privilégiant la proximité de la parcelle avec le logement de celui qui l'exploite, et surtout une mixité sociale.

La démarche

1. Etude de besoin auprès de la population locale
2. Réunion publique/ comité de pilotage: présentation des résultats de l'étude et réflexion sur le projet.
3. Constitution d'un groupe de travail: élaboration et mise en œuvre du projet
4. Evaluation de l'action

Le projet et l'agenda 21

Ce projet s'inscrit dans l'agenda 21 de la commune de Donzenac car il réunit les différents rôles:

Le projet et l'agenda 21

- Le rôle social des jardins familiaux
 - Lieu de convivialité et d'échange, il crée et renforce les liens sociaux.
 - Lieu de rencontre et de cohabitation de personnes d'origines diverses, il contribue à la politique d'insertion et d'intégration sociale
 - └ Espace délimité géré en association, il est une école de citoyenneté
 - └ Il permet de retrouver une solidarité inter générationnelle.

Le projet et l'agenda 21

- Le rôle environnemental des jardins familiaux
 - Il réinstalle la nature au cœur de la cité
 - Il requalifie les espaces délaissés par une réappropriation créative
 - Et est un espace de respiration et de repos visuel nécessaire à tous.

Le projet et l'agenda 21

- Le rôle éthique des jardins familiaux
 - Il redonne le sens du temps au travers le rythme des saisons
 - Il permet de retrouver la valeur du geste ainsi que le sens du travail et de l'effort
 - Face au vertige du virtuel, il remet les citoyens en contact avec la réalité du monde

Le projet et l'agenda 21

- Le rôle thérapeutique: jardiner c'est la santé...
 - Physique : 3 h 30 de jardinage équivaux à 1h50 de jogging
 - Psychique : l'environnement végétal et le jardinage réduisent le stress et aident à la concentration.
 - Environnemental : les jardiniers sont attentifs à l'espace naturel qu'il cultivent, à la conservation de la biodiversité, aux économie d'eau

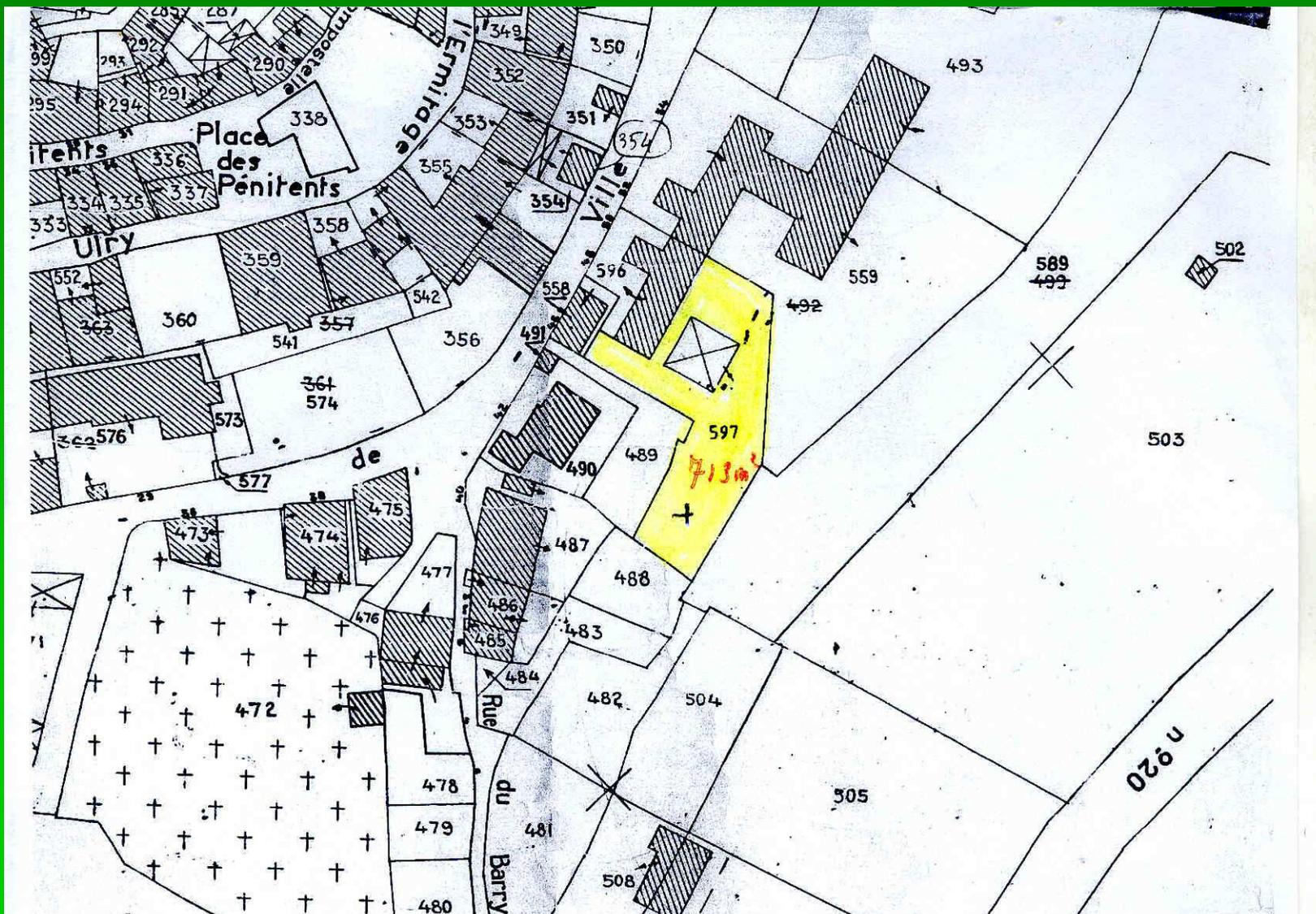
Le projet et l'agenda 21

- Enfin quand on n'a pas de jardin chez soi...
 - Le jardin n'est pas réservé aux maisons individuelles : on peut jardiner tout en vivant en ville.
 - L'association FR souhaite mettre à disposition des parcelles de 100 à 150m².
 - Afin de mener à bien ce projet, l'association sollicitera la municipalité pour une mise à disposition de terrain qui seront gérés collectivement par l'association.
 - Chaque jardinier est responsable de sa parcelle et participe à l'entretien des parties communes.
 - Il est interdit de vendre les produits des jardins, qui sont réservés à une consommation familiale
 - └ Ce jardin permet aux habitants de nouer de nouvelles relations.
 - └ La gestion peut être contraignante, il faut s'accorder sur tout
 - Association des usagers au comité de pilotage et au groupe de travail

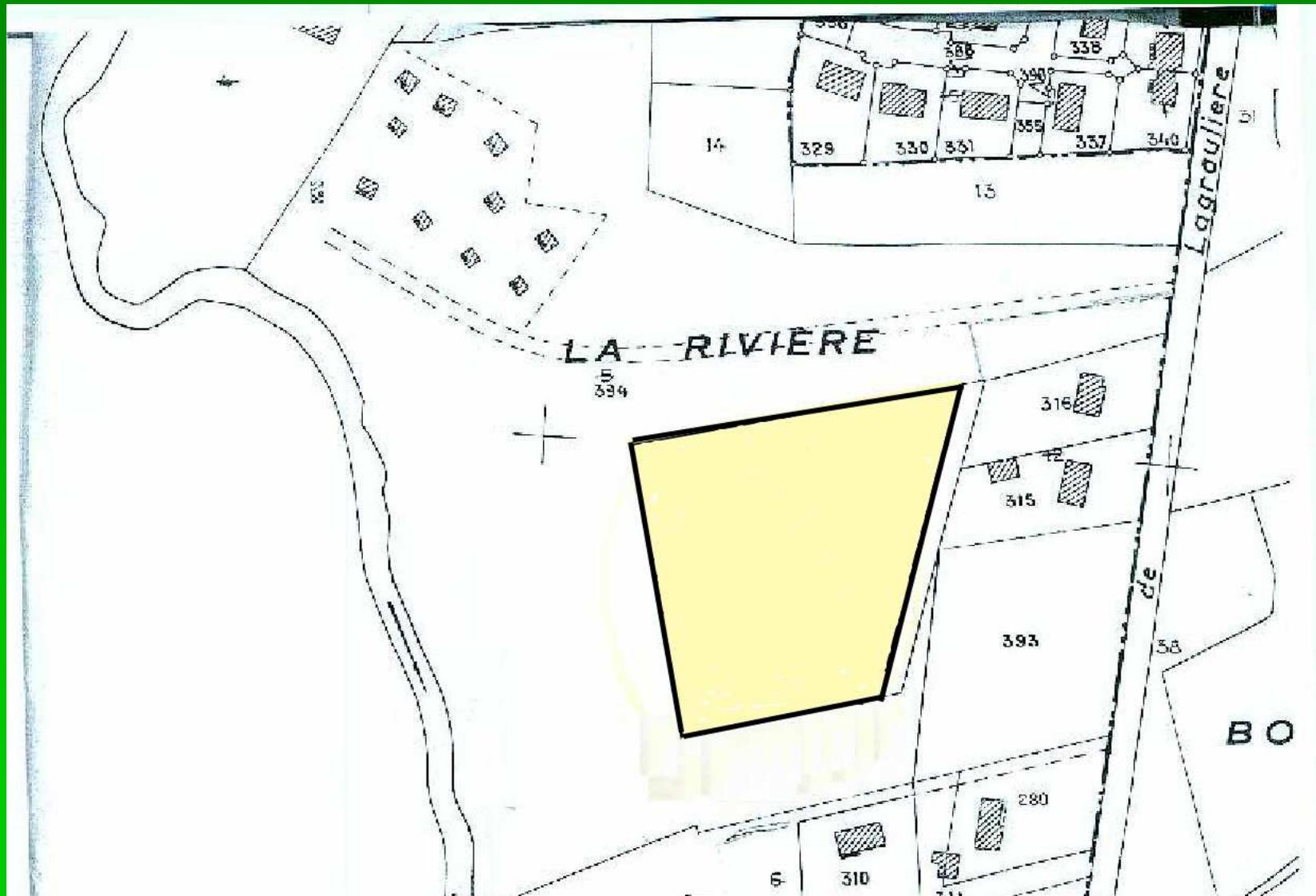
Le comité de pilotage

- Objectif du comité de pilotage
 1. Soutenir et conseiller le conseil d'administration de Familles Rurales
 - a) La gestion pratique et quotidienne des jardins
 - b) Le développement des échanges intergénérationnels par le moyens d'actions d'animations, de découvertes en partenariat avec les enfants, les personnes âgées.
 - c) La prise en compte de demandes d'attribution de jardins motivées par des raisons de caractère social.
 2. S'assurer
 - a) De la bonne tenue des terrains et infrastructures communaux mis à disposition des jardiniers dans le respect du cahier des charges
 - b) De la destination de ces équipements par rapport aux objectifs initialement fixés.

Terrains proposés (2)



Terrains proposés (3)



Terrain retenu

